



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 novembre 2000

Installation d'une conseillère municipale

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Novembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Novembre 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.
Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric
ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques
VANDIER

DELIBERATION D200511

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000

Direction du Secrétariat Général

Installation d'une conseillère municipale

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'article 270 du Code Electoral dispose : "le Candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit".

Compte tenu de la démission de Madame Christiane DRAPET, Madame Martine COURJAUD est appelée à la remplacer au sein de l'Assemblée Municipale.

Je déclare donc Madame Martine COURJAUD installée dans sa fonction de Conseillère Municipale.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)